



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо! Слушай нас!
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > M. Naji participe à la réunion semestrielle du bureau de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel

[A](#) [1] [A](#) [1]

M. Naji participe à la réunion semestrielle du bureau de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel

08 oct 2018





M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la Haca, membre permanent du Bureau de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA), a pris part, le jeudi 4 octobre, à la réunion semestrielle de cet organe exécutif restreint qui, deux fois par an, se réunit à Paris, pour préparer les sessions du Comité Exécutif, réunissant les 41 membres permanents de l'OEA, dont le Maroc (en plus de de la Commission Européenne). Cette réunion a été présidée par la France, en la personne de Mme Elizabeth Le HOT, sous directrice au ministère de la culture, aux côtés de Mme Susanne Nikoltchev, Directrice Générale de l'OEA. Rappelons que la France transmettra l'exercice annuel de présidence du Comité exécutif et du Bureau au Maroc pour l'année 2019.

Au cours de cette dernière réunion du bureau pour l'année 2018, la directrice générale de l'OEA et ses collaborateurs ont présenté les rapports d'activités et d'investissement de l'année en cours et les prévisions pour l'année 2019, ainsi que les recherches et études réalisées au profit de tous les états membres.

Les membres présents, France, Maroc, Royaume Uni, Italie et Commission Européenne, ont approuvé aussi bien les rapports financiers et budgétaires que la stratégie pour 2019, ainsi que certaines activités de rayonnement de l'Observatoire et de sensibilisation en direction des parlementaires européens, notamment, et des membres du conseil de l'Europe, instance de tutelle de l'OEA. Tous ces documents devront être soumis au Comité exécutif, qui fait fonction d'assemblée générale, pour les acter et les passer au vote, après débat, dans quelques semaines, à Strasbourg, siège de l'OEA.

Les membres du bureau se sont par ailleurs longuement attardés sur une réflexion à mener et à soumettre au comité exécutif, en novembre prochain, et qui concerne la proposition de créer un

statut de membre associé, sans droit de vote, tenant compte de demandes d'adhésion de pays non membres de l'UE et tout particulièrement le Canada qui a exprimé plusieurs fois son intérêt pour rejoindre cet organisme de recherches et de veille, indépendant politiquement quant à ses objectifs et stratégies, comme le souligne sa Directrice Générale. Mais l'adhésion avec statut d'associé devrait, selon les membres du Bureau être conditionnée par certains critères de base que le Comité exécutif devra définir. Des critères relatifs à la réalité de l'environnement médiatique du pays candidat : disponibilité, accès ouvert et régulier, et transparence des données sur le paysage audiovisuel et du film, encadrements législatifs et réglementaires et de régulation favorables à la liberté d'expression et à l'indépendance éditoriale et aux droits d'auteur, une ou des instances de régulation ouvertes sur la Co-régulation et l'autorégulation etc. Cet éventuel statut de membre associé, envisagé comme possible élargissement de l'OEA, ne concernera que les potentiels nouveaux candidats et sera donc un des chantiers à mener et à trancher en 2019, sous la Présidence du Maroc, membre permanent depuis Janvier 2014.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>